



Synthèse de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2010

a) Droit de Préemption Urbain.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain (DPU) sur la parcelle cadastrée ZA 23 - Lieu dit "les côtes"

b) Attribution d'un numéro de rue :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le numéro 4, Rue des Londaines.

c) Informations sur l'article "Communes du XXI^{ème} siècle : maîtriser l'urbanisation" élaboré par les services de l'Etat, le Département et la Région (AREHN)

Cet article effectue un état des lieux de l'urbanisation en France notamment en milieu rural. Aujourd'hui, le constat est qu'il apparaît une périurbanisation (extension périphérique autour des zones rurales) ayant pour conséquences des impacts sur l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, sur la biodiversité, sur les risques naturels, des coûts importants au niveau des infrastructures et du transport. La Loi SRU à travers les PLU a pour ambition de resserrer l'habitat afin d'économiser l'espace.

Cet article pose les problèmes:

- de l'ouverture à l'urbanisation de toutes les "dents creuses" du territoire de la commune,
- du coût à la collectivité de l'extension des réseaux (voirie, lampadaires, entretien, nouveaux équipements collectifs...),
- du coût des aménagements de sécurité routière.

ENVIRONNEMENT

Gravats: La Police de l'eau consultée sur les dépôts de gravats, informe qu'il n'y a pas d'infraction prévue par le Code de l'environnement pour les dépôts ne dépassant pas 400m². Au-delà, le propriétaire doit faire une déclaration en mairie. Monsieur le maire peut, en cas de non respect de cette législation, faire appliquer le PPRI et dresser procès-verbal.

TRAVAUX

Cimetière: La mise en place d'une clôture et des travaux de nivellement de terrain près du cimetière ont été effectués.

Enfouissement rue de la Poste (tranche2) : Les travaux sont presque terminés avec remise en état de la voirie et des trottoirs.

Chemin rural n°23: Le chemin a été nivelé et engazonné. Une partie de ce chemin sera prochainement clôturée.

INFORMATIONS DIVERSES

- La CAPE prend dorénavant en charge l'entretien intégral des espaces verts sur sites de production et de stockage d'eau potable.
- Le personnel communal a, comme tous les ans, effectué un stage de recyclage de secourisme durant 1 matinée complète le mercredi 19 mai dernier.
- Une journée « Initiation à la pêche » a eu lieu le 23 juin avec le concours de la Fédération de l'Eure qui avait délégué un moniteur. 17 jeunes ont pu apprécier et découvrir cette activité.
- Un représentant de la commune a assisté à l'Assemblée générale de Association La Ronce le 30 juin dernier,
Après le départ de l'I.M.Pro Filles en janvier vers le site d'Evreux, l'IMP a déménagé, pour prendre possession de ses nouveaux locaux au Buisson-Saint-Jean.
- HAD (Hospitalisation à Domicile) : 131 patients sont pris en charge par cet organisme qui constate un déficit de 77 000 € du notamment à des difficultés liées au système de facturation et à un emprunt de 200 000 € destiné à équilibrer le budget de fonctionnement.
- Les piquets « travaux » qui équipent les voies piétonnières (rue de la Poste) seront prochainement enlevés et remplacés par des plaquettes réfléchissantes.

Prochaine réunion du Conseil municipal : Jeudi 19 août 2010 à 19h30